

# Mardi 23 Mars 2010

## Tous en grève

### Rassemblement à 10 h dans la Cour d'honneur Manifestation à Paris à 14 h

**D**ans le cadre de la journée nationale d'action à l'initiative de 5 organisations syndicales, la CGT a déposé un préavis de grève de 24 heures, pour le mardi 23 mars 2010.

#### Des raisons de se mobiliser au niveau local

La situation des effectifs se dégrade dans tous les services. Pour certains d'entre eux c'est le maintien de toutes les unités de soins et/ou le mode de fonctionnement qui est menacé.

Les dysfonctionnements de l'administration sont nombreux : sachez par exemple que les ASHQ retenus dans le cadre de la commission de recrutement du 13 novembre 2009 n'ont toujours pas été nommés stagiaires ! Les conséquences pour certains de ces agents sont catastrophiques. Des recrutements sont ratés ou retardés en raison de la lenteur de l'administration ! **Ça suffit**, il est temps que cet hôpital retrouve un fonctionnement normal.

La question de l'adéquation des effectifs en lien avec l'augmentation de l'activité se pose à la maternité.

Les dossiers traités lors des CAPL du 19 janvier 2010 font l'objet de décisions contraires aux avis émis.

Plusieurs agents ont été destinataires d'un courrier les informant d'une note définitive attribuée par le Directeur des Ressources Humaines inférieure à celle octroyée par les cadres et ne respectant pas le barème de notation en vigueur dans notre établissement.

La CGT exige :

- La titularisation des agents dont la CAPL du 19 janvier 2010 a émis un avis favorable à leur titularisation et/ou pour lesquels des recours gracieux ont été formulés,
- La restitution de la note proposée par les cadres de proximité à tous les agents qui ont fait l'objet d'une diminution autoritaire du DRH,
- Le recrutement de 8 postes infirmiers pour le pôle du 12ème arrondissement,
- L'augmentation des effectifs à la maternité,
- L'ouverture de négociations sur le volet social dans le cadre de la fusion des hôpitaux de Saint Maurice,

**En conséquence nous appelons les personnels à se rassembler le mardi 23 mars à 10 heures dans la Cour d'honneur pour exiger de la direction des réponses sur l'ensemble de ces points.**

#### Des raisons de se mobiliser au niveau national

##### Les salaires

Depuis des années dans nos secteurs, ils sont notoirement insuffisants, leurs perspectives d'évolution, dans le privé et dans le public, sont peu réjouissantes et seront très proches de 0% en 2010.

En 2009 la valeur du point n'a été revalorisé que de 0.8% .

La CGT revendique l'augmentation du point d'indice à hauteur de 10% pour compenser les pertes de pouvoir d'achat depuis 2000.

##### Les retraites

Aujourd'hui le gouvernement veut faire voler en éclats le droit à partir en retraite dès 60 ans (55 ans pour les travaux pénibles) au motif que nous vivons plus longtemps. Faut-il remettre en question cette amélioration des conditions de vie ? Pouvons nous accepter de travailler plus longtemps quand tant de jeunes se trouvent au chômage ?

La CGT demande le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans (55ans pour les travaux pénibles). S'oppose à tout allongement de la durée de cotisation ; demande le maintien des régimes spéciaux dont la CNRACL.

Le financement des retraites est possible, en augmentant les salaires, en modifiant la répartition des richesses en faveur du travail et en taxant les revenus financiers.

##### L'emploi

La CGT revendique qu'un plan urgence emploi formation soit rapidement mis en place. L'arrêt du plan gouvernemental de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux

L'emploi est au cœur de nos préoccupations, car sans création d'emplois supplémentaires nous ne pourrions pas faire face à notre activité.

10 h Rassemblement dans la Cour d'honneur  
14 h Manifestation République-Nation  
Départ d'Esquirol 13h00.